

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville d'Angers lance la bataille du commerce !

Face à la concurrence du commerce en ligne et aux évolutions des modes de consommation, la Ville d'Angers présente sa nouvelle stratégie destinée à renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville et des quartiers. Portée par Roch Brancour, adjoint au développement économique, au commerce et à l'emploi, cette stratégie prévoit notamment la création d'une direction commerce au sein des services de la Ville d'Angers et de confier à Aldev une nouvelle compétence en matière de développement commerciale.

Une vitalité commerciale avérée mais des difficultés structurelles

A Angers, les commerces constituent l'un des moteurs de l'attractivité du territoire. Avec près de 570 commerces présents et 60 000 m² de surface commerciale, uniquement dans le cœur de ville, Angers bénéficie d'une offre commerciale diversifiée qui répond aux besoins des Angevins tout en attirant des clients venus de l'ensemble de la communauté urbaine et au-delà. Le centre-ville d'Angers est le premier centre commercial du département ! Cette richesse commerciale contribue à faire du centre-ville un lieu de vie animé, où se côtoient avec beaucoup de complémentarité des enseignes nationales, des commerces indépendants, des artisans et des marchés.

Pour autant, cette vitalité ne doit pas masquer les défis auxquels les commerçants sont aujourd'hui confrontés. L'évolution des habitudes de consommation, la montée du commerce en ligne, les tensions sur les coûts d'exploitation ou encore les difficultés de recrutement imposent une adaptation permanente. Des commerces historiques de la Ville connaissent des difficultés significatives et d'autres ont fermé leurs portes, en raison de décisions nationales de franchises ou de groupes. Le taux de vacance commerciale, estimé à 7,8%, demeure inférieur à la moyenne observée dans les villes de taille comparable (autour de 10%). Si Angers dispose de solides atouts pour relever ces défis, la situation appelle une mobilisation collective. C'est tout le sens de cette stratégie présentée par la Ville d'Angers.

Transformer la ville pour attirer de nouveaux commerces : zoom sur la rue Saint-Aubin

La requalification complète de la rue Saint-Aubin constituera l'un des projets emblématiques de cette stratégie en faveur du commerce. Aujourd'hui, cet axe historique du centre-ville traverse une période difficile : plusieurs cellules commerciales sont vacantes et la fréquentation reste en deçà de son potentiel.

Demain, la rue Saint-Aubin fera l'objet d'un réaménagement ambitieux. Davantage végétalisée et plus agréable à parcourir, elle offrira un environnement plus propice à la consommation et à l'installation de nouvelles activités. L'ambition de la Ville d'Angers est de faire de cette rue un démonstrateur du renouveau commercial angevin, capable, d'abord, de soutenir les commerces qui y sont déjà implantés, et d'en attirer de nouveaux.

Quatre mesures fortes pour le commerce

1. Créer une nouvelle direction du commerce au sein de la Ville d'Angers

Pour renforcer son action en faveur du commerce de proximité, la Ville d'Angers va créer une direction dédiée au commerce, qui sera effective dès septembre. **Cette nouvelle direction aura pour mission d'accompagner au quotidien les commerçants déjà présents sur le territoire.** Au sein de cette direction, un poste de manager de centre-ville sera créé (en cours de recrutement), qui sera notamment chargé de l'accompagnement et de l'animation du centre-ville. Il assurera une présence sur le terrain et un rôle de conseil auprès des commerçants sédentaires et non-sédentaires.

Elle assurera un lien permanent avec les professionnels et les associations de commerçants. Son rôle sera aussi de coordonner les actions d'animation commerciale et d'identifier et répondre aux difficultés rencontrées par les commerçants. Cette nouvelle organisation permettra de mieux articuler développement commercial et accompagnement de proximité.

2. Engager une stratégie de développement commercial avec Aldev

La Ville d'Angers va confier le pilotage et l'animation de sa stratégie commerciale à Aldev, l'agence de développement économique du territoire. Le commerce mérite aujourd'hui le même niveau d'expertise et d'accompagnement que celui déployé depuis plusieurs années en faveur du développement économique et de l'emploi.



Les résultats obtenus par Aldev démontrent l'efficacité de cette approche. En dix ans, le territoire a créé plus de 18 000 emplois salariés privés, soit une progression de 21 %. Cette dynamique s'est construite grâce à une politique très volontariste d'accompagnement des entreprises et d'accueil des investisseurs. Les exemples récents des investissements records de Scania pour développer la production de poids lourds électriques (78 millions d'euros) ou encore ceux issus de l'alliance entre Foxconn et Bull pour le développement d'infrastructures d'intelligence artificielle le démontrent à nouveau.

L'objectif est clair : faire du commerce un levier d'attractivité et d'emploi, avec la même exigence de résultats que celle qui a permis à notre territoire de devenir l'un des plus dynamiques de France en matière de développement économique.

La même méthode que celle appliquée au développement économique sera donc appliquée au commerce. Aldev mettra son expertise et sa capacité d'action au service de la vitalité commerciale angevine, au travers notamment de deux objectifs :

- réaliser une observation fine du marché ;
- et prospecter et aller chercher de nouvelles enseignes.

Cette nouvelle ambition marque un changement de méthode. Il ne s'agira plus uniquement d'attendre que des enseignes ou des porteurs de projets manifestent spontanément leur intérêt pour Angers. À l'image du travail mené depuis plusieurs années dans le domaine du développement économique, Aldev adoptera une démarche proactive de développement.

L'agence économique ira à la rencontre de commerçants, d'enseignes et de concepts innovants susceptibles d'enrichir l'offre commerciale angevine. Elle :

- identifiera les opportunités de développement ;
- présentera aux prospects les atouts du territoire ;
- accompagnera les porteurs de projets dans leurs démarches et facilitera leur implantation.

L'objectif est de construire une véritable stratégie d'attractivité commerciale, capable d'anticiper les évolutions du marché et de répondre aux attentes des Angevins.

3. Mobiliser notre foncière pour agir contre la vacance commerciale

Afin de préserver la diversité commerciale et d'éviter l'installation durable de cellules vacantes dans les secteurs stratégiques, la Ville d'Angers mobilisera pleinement les outils de maîtrise foncière à sa disposition. **Cette foncière pourra ainsi acquérir des locaux commerciaux vacants lorsque leur situation le justifie, afin de favoriser leur réouverture**, comme elle l'a déjà fait dans certains quartiers, et notamment place Jean XXIII.

Cette intervention permettra de proposer à de nouveaux commerçants des loyers plus accessibles et des conditions d'installation plus souples. L'objectif n'est pas de se substituer au marché, mais de lever certains freins à l'installation lorsque ceux-ci empêchent le renouvellement ou la diversification de l'offre commerciale.

4. Organiser les Assises du commerce Angevin

La Ville d'Angers organisera début 2027 les Assises du commerce Angevin. Elles incluront les commerçants, la Chambre de commerce et d'industrie, les fédérations professionnelles, les associations de commerçants, les bailleurs, les experts de l'urbanisme commercial ainsi que les conseils citoyens de quartier représentant les Angevins.

Ces Assises auront vocation à dresser un état des lieux partagé du commerce angevin et à identifier les attentes et les priorités pour les années à venir. Elles permettront également renforcer le dialogue entre tous les acteurs impliqués dans la vitalité commerciale du territoire et d'anticiper les évolutions des modes de consommation.

Redonner vie aux vitrines momentanément inoccupées : zoom sur la vitrophanie

Afin d'améliorer l'attractivité des rues commerçantes et de valoriser les locaux momentanément inoccupés, la Ville d'Angers déploiera progressivement un programme de vitrophanie sur les vitrines vacantes.

L'objectif est d'embellir l'espace public tout en transformant ces vitrines en supports de découverte culturelle. Une première série mettra à l'honneur les collections des musées angevins à travers la reproduction d'œuvres et de visuels issus de leurs expositions. Cette initiative contribuera à animer les parcours en centre-ville et à susciter la curiosité des Angevins comme des visiteurs.



Exemple de vitrophanie (image de synthèse)

Christophe Béchu, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole

« Les commerces reflètent la vitalité d'une ville. Ce ne sont pas que des vitrines ou des comptoirs, ce sont surtout des lieux de partage, d'échange et de service pour les habitants. Ils font battre le cœur de notre centre-ville et de nos quartiers.

C'est pourquoi nous portons une attention particulière à leur dynamisme, dans le périmètre de ce qu'il nous est permis de faire.

Depuis que nous sommes arrivés aux responsabilités, nous mettons tout en œuvre pour faire en sorte que notre ville soit plus attractive pour accueillir de nouveaux commerces et préserver ceux qu'elle compte déjà. En garantissant la propreté de nos rues, en assurant la sécurité des Angevins, en préservant la qualité de vie à Angers. Ce sont nos premiers leviers d'action.

Mais ce ne sont pas les seuls. Nous allons aller plus loin et passer à l'offensive pour protéger les commerces et en attirer de nouveaux. C'était l'un des engagements que nous avons pris devant les Angevins lors de l'élection municipale. Cette stratégie va muscler les moyens d'agir de la collectivité ».

Roch Brancour, adjoint au développement économique, au commerce et à l'emploi, président d'Aldev

« Pour répondre aux évolutions du marché et aux attentes des consommateurs, nous avons choisi de changer de méthode. Comme nous l'avons fait avec succès pour le développement économique, nous allons désormais mener une action plus offensive en faveur du commerce, fondée sur la prospection de nouvelles enseignes.

Cette nouvelle stratégie nous donne des moyens supplémentaires pour agir concrètement : une direction du commerce dédiée pour être au plus près des commerçants, des Assises angevines du commerce pour se mettre d'accord sur nos priorités et la mobilisation de la foncière pour lutter contre la vacance commerciale lorsque cela est nécessaire. Notre ambition est claire : renforcer l'attractivité de notre centre-ville comme de nos quartiers. »